



# Kit d'interpellation des collectivités locales

NON au traité de libre-échange  
entre l'Union européenne et les pays du Mercosur,  
OUI à une relocalisation écologique et solidaire !

## Le problème

**Un accord de libre-échange a été conclu**, le 6 décembre 2024, entre l'Union européenne et le Marché commun du Sud (ou Mercosur), qui comprend l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Pour simplifier, cet accord vise à faciliter et augmenter les exports de voitures européennes (et d'autres productions industrielles) vers l'Amérique du Sud. En retour, les pays du Mercosur pourront exporter davantage de viande et d'éthanol (et d'autres produits agricoles) vers l'Europe.

**S'il devait être appliqué**, cet accord aggraverait le réchauffement climatique, la déforestation et les violations des droits humains, accélérerait la destruction des moyens de subsistance des peuples autochtones, des paysan·ne·s et des salarié·e·s des deux côtés de l'Atlantique.

## Notre espoir

En dépit d'une opposition grandissante au sein de l'Union européenne, la Commission européenne est passée en force pour conclure cet accord avec le Mercosur.

**Néanmoins, sa mise en œuvre peut encore être bloquée à chacune des étapes de sa ratification** par l'Union européenne :

- révision légale de l'accord et traduction dans les langues officielles de l'UE : en cours ;
- présentation de l'accord devant le Conseil européen : entre juin et octobre 2025 ;
- présentation devant le Parlement européen : entre octobre et décembre 2025.

Au cours des négociations, la France a pris position, au moins publiquement, contre ce traité. Elle peut convaincre d'autres pays membres de l'Union européenne de s'opposer à la ratification et à la mise en œuvre de cet accord.

Mais pour cela, il faut faire connaître largement cet accord et **convaincre un maximum de personnes et d'organisations ou de collectivités de s'y opposer, pour que le gouvernement français maintienne son opposition au traité.**

## Ce que vous pouvez faire

En vous organisant collectivement, demander à votre conseil municipal, votre conseil d'agglomération, votre conseil départemental et/ou votre conseil régional de voter publiquement une résolution ou un vœu « contre l'accord de libre-échange UE-Mercosur et pour la relocalisation écologique et solidaire ».

Faire connaître cette initiative auprès de la presse locale et des associations, syndicats, partis politiques ou collectifs présents sur votre territoire, pour susciter un débat local et, par la force du nombre, manifester une opposition aussi large que possible à ce traité.

## Pourquoi contacter votre commune, votre département ou votre région ?

En 2020-2021, plus de 1850 collectivités locales, membres d'une « [Alliance pour le Climat](#) » européenne avaient voté des résolutions contre le projet d'accord UE – Mercosur, essentiellement en Allemagne et en Autriche. En France, les villes de [Grenoble](#) (38), [Brest](#) (29), [Cluny et sa communauté de communes](#) (71), [Bressey-sur-tille](#) (21), [Rosporden](#) (29), [Logonna-Daoulas](#) (29), [Giberville](#) (14)... on voté des vœux « contre l'accord UE-Mercosur et pour la relocalisation

écologique et solidaire ». Une résolution a été soumise à [Toulouse](#) mais rejetée par la majorité alors en place. **Nous proposons de reprendre ce travail.**

En France, toutes les forces politiques du pays, ainsi que le gouvernement, se sont déjà exprimés contre cet accord. Il y a peu de chance que le sujet soit de nouveau abordé dans les médias nationaux ou sur les réseaux sociaux avant le vote au Conseil européen, mais il sera alors trop tard pour faire efficacement campagne contre le traité.

**Appeler les collectivités territoriales à s'engager contre cet accord insoutenable permet de :**

- Maintenir la pression sur le gouvernement français,
- Intéresser les médias et faire parler du traité,
- Faire vivre le débat sur un plan local,
- Ne pas laisser le champ libre aux arguments de l'extrême-droite contre ce traité, en défendant une relocalisation solidaire et écologique de l'économie.

Appliquée au TAFTA et au CETA en 2015-2016, une telle démarche avait permis à plus de 2000 collectivités locales européennes de s'engager. Puisqu'une très grande majorité de l'opinion publique a entendu parler de l'accord UE-Mercosur et s'y oppose, nombre de collectivités territoriales pourraient accepter d'adopter une résolution, dont la portée est avant tout politique et symbolique.

### **Pourquoi parler de « relocalisation écologique et solidaire » ?**

Pour emporter l'adhésion, il ne suffit pas de s'opposer au traité. Il semble décisif de dessiner les contours d'une alternative possible : pour la relocalisation ici et ailleurs, pour qu'elle soit écologique et juste socialement ici et ailleurs. C'est aussi une manière de ne pas laisser le champ libre à l'extrême-droite sur le sujet des traités de libre-échange.

### **Combien de temps avons-nous ?**

L'objectif est de convaincre des centaines de collectivités de rejoindre celles qui ont déjà voté une résolution ou un vœu contre le traité, d'ici cet été, **au plus tard en septembre-octobre 2025.**

### **Ce que vous trouverez dans ce kit :**

Ce kit de mobilisation a été conçu pour vous aider à vous organiser et obtenir gain de cause auprès d'une ou plusieurs collectivités. Vous pouvez bien sûr modifier ou ajuster les textes et les images qu'il contient pour les adapter à vos besoins.

- Page 3 : Quelques pistes pour réussir à convaincre
- Page 5 : Modèle de courrier pour une collectivité locale (à adapter)
- Page 6 : Modèle de résolution ou de vœu
- Page 8 : Modèle de communiqué de presse (à adapter)
- Page 9 : Des idées de messages pour les réseaux sociaux (à adapter)
- Page 10 : Argumentaire et ressources



**D'avance un grand merci  
pour votre participation à cette campagne !**

**Collectif national contre le CETA et l'accord UE - Mercosur :**  
[www.collectifstoptafta.org](http://www.collectifstoptafta.org) - [contact@collectifstoptafta.org](mailto:contact@collectifstoptafta.org)

# Quelques pistes pour réussir à convaincre

## 1. Identifier les bons contacts et allié·e·s

- Repérez les élu·e·s qui peuvent se mobiliser contre ce traité, et/ou sont susceptibles d'emporter l'adhésion de leurs pair·e·s.
- Identifiez les organisations qui peuvent soutenir votre action, parce qu'elles partagent certaines de nos préoccupations (pour les revenus des paysan·ne·s, la protection des services publics et des emplois locaux, la défense de l'environnement, le soutien des peuples autochtones, la régulation des multinationales...).  
Il peut s'agir de syndicats de salarié·e·s et de paysan·ne·s de commerces locaux, d'associations environnementales ou de défense des consommateurs et consommatrices, d'associations de solidarité internationale, etc.
- Créez des alliances : plus vous serez nombreux·ses, plus votre message aura de l'impact.

## 2. Prendre contact et formuler des demandes claires

- Rédigez un courrier ou un e-mail expliquant l'enjeu et demandant une rencontre (nous vous proposons un modèle de courrier que vous pouvez adapter comme vous le souhaitez).
- Personnalisez votre message en fonction des engagements passés de l'élu·e ou des spécificités de votre territoire.
- Si possible, obtenez le soutien d'organisations locales et/ou joignez une pétition signée par des habitant·e·s (votre demande aura encore plus de poids).

## 3. Relancer en cas d'absence de réponse

- Si vous n'avez pas de retour sous 10 jours, relancez par téléphone ou en personne lors d'événements publics.
- Si l'élu·e ne répond toujours pas, envisagez une interpellation publique : pétition, mobilisation citoyenne, tribune dans un média local.

## 4. Préparer et réussir un rendez-vous

- Faites des recherches sur les personnes que vous allez rencontrer (leur fonction, leur prise de position en lien avec le sujets etc), pour adapter votre argumentation.
- Rassemblez des données claires sur l'impact de l'accord UE-Mercosur sur votre territoire (emploi, agriculture, commerce...). Vous pouvez pour cela consulter les ressources proposées à la fin de ce document, et/ou contacter la Plateforme Stop UE – Mercosur.
- Définissez des demandes précises : prise de position publique, adoption d'une motion, transmission du message à d'autres élu·e·s...
- Venez accompagné·e de partenaires concernés pour montrer l'ampleur du soutien local à votre demande (agriculteur·rice·s, commerçant·e·s, citoyen·ne·s mobilisé·e·s).

## 5. Organiser des actions pour donner de la visibilité

- **Organiser une soirée d'information publique :**
  - Invitez des expert·e·s et des acteur·rice·s locaux·ales concerné·e·s.
  - Présentez des témoignages concrets et des chiffres clés (voir les ressources et argumentaires disponibles dans ce kit).
  - Préparez une séance de questions-réponses et des actions concrètes à proposer aux participant·e·s (signature de pétition, courrier aux élu·e·s, actions futures...).
- **Intervenir sur les marchés et lieux publics :**
  - Distribuez des tracts expliquant les impacts locaux de l'accord UE - Mercosur.
  - Discutez avec les passant·e·s pour recueillir du soutien et des signatures.
  - Invitez les médias locaux pour relayer votre action.
- **Se mettre en lien avec les médias locaux :**
  - Contactez les journalistes pour proposer un article ou une interview.
  - Rédigez un communiqué de presse engageant (voir l'exemple dans ce kit).
  - Vous pouvez inviter les journalistes que vous visez à une conférence de presse, où vous pourrez inviter à témoigner différentes personnes qui se mobilisent avec vous (un·e agriculteur·rice par exemple).
  - Utilisez les réseaux sociaux pour amplifier votre message.

## 6. Suivre et maintenir la mobilisation

- Si l'elu·e s'engage, assurez-vous que son engagement soit suivi d'effets et relancez si nécessaire.
- Si la réponse est négative ou absente, analysez les arguments avancés et ajustez votre stratégie (nouveaux partenaires, nouvelles actions, interpellations publiques...).
- Continuez à mobiliser autour de vous en gardant contact avec les personnes intéressées par cette campagne.

## 7. Victoire !... faire savoir que votre collectivité s'est engagée

- Une fois la résolution adoptée par la collectivité territoriale que vous avez contactée, remerciez les élu·e·s qui l'ont soutenue, informez et remerciez vos partenaires ainsi que la presse locale... et transmettez-la à la Plateforme nationale Stop UE – Mercosur : [contact@collectifstoptafta.org](mailto:contact@collectifstoptafta.org)



### **Le plaidoyer local est un processus de long terme.**

Chaque action, même modeste, contribue à renforcer la mobilisation et à faire évoluer les prises de position. En construisant des alliances solides, en informant et en mobilisant les habitant·e·s, vous participez activement à la démocratie locale et à la défense des intérêts de votre territoire.

### **Votre engagement est essentiel.**

**Merci de porter cette voix et d'agir pour un avenir plus juste et solidaire !**

Votre adresse ou celle de votre collectif :

.....  
.....

A l'attention de .....

A....., le .....

**Objet :** proposition de résolution contre la ratification du traité commercial UE-Mercosur

Madame, Monsieur,

Le 6 décembre 2024, en dépit d'une opposition grandissante au sein de l'Union européenne, la Commission européenne a annoncé avoir conclu les négociations de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay).

**Or, le contenu de cet accord commercial est très déséquilibré, globalement à l'avantage de l'industrie européenne et de l'agrobusiness sud-américain.**

Certaines réserves du Brésil et de l'Argentine ont été prises en compte dans le texte final, mais aucune mesure n'a été prise pour protéger l'agriculture européenne. D'autre part, aucune sanction n'est prévue en cas de non-respect des quelques clauses censées garantir le respect de l'environnement et des droits humains.

D'autre part, la Commission européenne a consenti à introduire un « mécanisme de rééquilibrage » totalement inédit dans les accords conclus par l'Union européenne. En vertu de ce mécanisme, il deviendrait très difficile, voire impossible, d'adopter des mesures de protection des emplois locaux ou de l'environnement, si elles venaient à réduire les importations sud-américaines.

**Ce n'est pourtant pas la fin de l'histoire :** tant que l'accord ne sera pas pleinement ratifié au plan européen, il peut encore être bloqué. Le gouvernement français affirme s'y employer par un travail diplomatique auprès d'autres capitales européennes.

**Nous invitons votre collectivité territoriale à rejoindre plusieurs centaines de collectivités déjà mobilisées en Europe contre la ratification de cet accord.**

Aux côtés de la coalition internationale d'organisations mobilisées contre l'accord UE-Mercosur (plus de 450 organisations des deux côtés de l'Atlantique), et de la plateforme française *Stop UE - Mercosur*, nous vous sollicitons pour que votre collectivité vote une résolution ou un vœu contenant ce double message : « Non à l'accord UE – Mercosur. Oui à la relocalisation écologique et solidaire ».

Plusieurs centaines de collectivités en Europe, dont une petite dizaine en France, ont déjà pris un engagement de ce type en 2020. Puisque l'opinion publique s'exprime désormais majoritairement en faveur de formes de relocalisation, nous vous proposons de vous engager en ce sens.

A cet effet, nous nous permettons de vous transmettre une proposition de résolution ou de vœu, qui peut tout à fait être modifiée.

Nous sommes à votre disposition pour toute demande de précision et vous remercions par avance de nous tenir au courant des initiatives que vous pourriez prendre en ce sens.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

**Contacts locaux :** .....

**Contact national :**

Plateforme Stop UE-Mercosur, Maxime Combes - 06 24 51 29 44 - [contact@collectisftoptafta.org](mailto:contact@collectisftoptafta.org)

# Proposition de résolution ou de vœu

## « Pour la relocalisation écologique et solidaire et l'abandon de l'accord UE - Mercosur »

Le....., à .....

Considérant l'annonce de la Commission européenne le 6 décembre 2024 de la conclusion de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) en dépit de vives réserves exprimées par plusieurs Etats membres de l'UE,

Considérant que ces négociations, entamées en 1999 sur la base d'un mandat confié, et jamais retiré, à la Commission européenne par les Etats-membres de l'UE, ont produit seize nouveaux textes ou textes modifiés, soit plus de 360 nouvelles pages qui s'ajoutent, pour l'essentiel, au contenu de l'accord conclu en 2019,

Considérant que l'analyse du contenu de l'accord confirme les craintes et les risques exprimés depuis des années par le monde agricole et les organisations de la société civile, à savoir que ce projet d'accord « viandes contre voitures » utilise bel et bien l'augmentation des quotas d'importations de produits agricoles provenant des quatre pays sud-américains – 99 000 et 180 000 tonnes supplémentaires de viande de boeuf et de volaille qui s'ajoutent aux quotas existants - comme une simple monnaie d'échange,

Considérant que tant par les principes qui le guident qu'en raison de l'ajout d'un mécanisme inédit qui pourrait limiter le droit à réguler et les possibilités d'introduire des politiques de restriction des échanges pour des raisons sociales et/ou écologiques, ce projet d'accord apparaît toujours aussi dangereux et porteur de risques,

Considérant que l'ajout de références au développement durable, à l'Accord de Paris et à la lutte contre la déforestation ne permet pas de rééquilibrer cet accord conclu au détriment du monde agricole et de l'ambition écologique ici, et des emplois industriels et des droits des populations indigènes là-bas,

Considérant qu'une majorité de nos concitoyennes et concitoyens s'opposent à la ratification de cet accord de libre-échange et appellent les collectivités et l'exécutif à œuvrer en faveur de la relocalisation des activités et des productions,

Considérant que nous avons besoin de nous assurer que les richesses produites restent sur les territoires et permettent une vie bonne pour toutes et tous plutôt qu'ouvrir nos marchés agricoles aux quatre vents, mettant en péril plusieurs filières,

Considérant qu'il en va de notre capacité collective à résister aux guerres ainsi qu'aux chocs sanitaires, économiques, financiers, sociaux présents et à venir, de reconstruire et renforcer nos économies locales et régionales, tout en développant de fortes coopérations et solidarités internationales,

Considérant que produire sur nos territoires, fournir aux populations ce dont elles ont besoin, créer des emplois de qualité et en nombre suffisant, transformer nos économies et nos sociétés en respectant les limites de la planète, garantir le respect des droits humains et des droits des populations indigènes, est la voie que nous devrions suivre,

Considérant que l'accord de libre-échange UE-Mercosur rendra toujours plus difficile d'emprunter cette voie,

Nous nous engageons en tant que collectivité territoriale à agir pour relocaliser la production de denrées alimentaires et de biens essentiels autant que cela est possible et pertinent. En ce sens, donner aux collectivités territoriales le droit d'inclure systématiquement une préférence pour les fournisseurs locaux dans la passation des marchés publics serait un puissant soutien à la relocalisation de nos économies afin de satisfaire les besoins des populations.

Nous appelons les institutions européennes à ne pas ratifier l'accord de libre-échange UE-Mercosur et à s'emparer pleinement des objectifs de relocalisation écologique et solidaire qui devraient guider les politiques publiques européennes.

Nous appelons l'exécutif français à s'opposer avec force à la ratification de cet accord et à mettre tout en œuvre, sur le plan diplomatique, pour constituer une minorité de blocage en mesure d'empêcher la ratification de cet accord lors du vote au Conseil prévu à l'été ou l'automne 2025.

Nous appelons les eurodéputé·e·s français·e· à voter contre l'accord UE - Mercosur lors d'un éventuel vote au Parlement européen et à tout mettre en œuvre pour convaincre une majorité d'eurodéputé·e·s d'autres pays européens d'en faire autant.

**Nous nous joignons aux milliers de collectivités territoriales en Europe qui se sont déjà exprimées et nous déclarons symboliquement « hors accord de libre-échange UE - Mercosur et pour la relocalisation écologique et solidaire ».**

# Proposition de communiqué de presse

## Nous appelons la Ville de ..... à se prononcer contre la ratification de l'accord UE – Mercosur

Non à l'accord UE - Mercosur ! Oui à la relocalisation écologique et solidaire.

..... (lieu), .....(date) Nos collectifs / organisations viennent d'écrire à  
..... (préciser) pour inviter la collectivité à prendre position, via une résolution ou  
un vœu, contre l'Accord UE – Mercosur, pour une relocalisation écologique et solidaire.

Cette démarche s'inscrit dans une initiative nationale, et même européenne, visant à renforcer la pression sur la Commission européenne et les Etats membres de l'Union européenne pour éviter que cet accord délétère soit ratifié et mis en œuvre.

Le 6 décembre dernier, les négociations de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) ont été annoncées comme conclues, en dépit de vives réserves exprimées par plusieurs Etats-membres de l'UE. Les négociations ont débuté en 1999 sur la base d'un mandat que les Etats-membres ont confié à la Commission, et ne lui ont jamais retiré. Elles se sont poursuivies dans la plus grande opacité.

Les analyses du contenu de l'accord confirment les craintes exprimées depuis des années par le monde agricole et les organisations de la société civile : ce projet d'accord « viandes contre voitures » utilise bel et bien l'augmentation des quotas d'importations de produits agricoles comme une simple monnaie d'échange. Au détriment du monde agricole et de l'ambition écologique ici, et des emplois industriels et des droits des populations indigènes là-bas.

Pour renforcer le rapport de force vis-à-vis de la Commission européenne et des Etats-membres de l'UE, dont la France, nous appelons les collectivités territoriales de notre territoire à se joindre aux milliers de collectivités territoriales en Europe qui se sont déjà exprimées en 2020 contre l'accord de libre-échange UE - Mercosur et pour la relocalisation écologique et solidaire.

Nous vous convions à une conférence de presse le ..... (date et heure) à ..... (lieu) pour vous présenter notre démarche.

Nous vous joignons la proposition de résolution et l'argumentaire envoyés aux collectivités.

### Contact presse :

.....

# Idées de messages pour les réseaux sociaux

Nous vous proposons ici une suite de 6 messages... mais ce n'est qu'une proposition, à adapter selon vos préoccupations et votre public.

**Des illustrations et des publications toutes prêtes sont également à votre disposition.** Ils ont été créés dans le logiciel Canva et sont disponibles pour [Facebook](#), [LinkedIn](#) et Instagram pour des [publications](#) ou des « [stories](#) ».

## 1. Accord UE-Mercosur : un pacte toxique 🧠🌱

Destruction des forêts 🌲, violations des droits humains 🗑️, multiplication des pesticides dangereux 🦋... Tout ça, pour quoi ? Pour enrichir une poignée d'ultra-riches 💰.

🛑 Rien pour le vivant, tout pour le profit.

➡ Ensemble, dénonçons ce traité injuste !

## 2. Accord Mercosur : qui est contre en Europe ? EU ✖

Autriche, Pays-Bas, Irlande et Pologne s'opposent fermement à l'accord.

Et la France ? Double discours FR 😊🗨️

À Paris on dit non, à Bruxelles... c'est flou 😞

💬 Pas de place pour l'ambiguïté quand l'avenir du vivant est en jeu !

➡ Rappelons à nos élu·es qu'on les regarde 👁👁

## 3. Et maintenant, que va-t-il se passer ? 🧠📊📈

Plusieurs scénarios sont sur la table :

➡ Abandon pur et simple

➡ Adoption en douce

➡ Ou un retour de flamme de la mobilisation 🔥

⚠ Rien n'est joué : chaque action compte !

➡ Informons-nous et restons mobilisé·es 🤝

## 4. Le "splitting" : tour de magie ou tour de force ? 🗑️😞

C'est quoi le splitting ? Un découpage de l'accord pour le faire passer en douce, sans droit de veto ✖

Un vrai déni démocratique 😞 : on nous empêche de décider, on veut éviter le débat public.

➡ Refusons que nos droits soient mis entre parenthèses !

## 5. Envie d'agir ? Voici comment 🤝🌍

✅ En parler autour de soi

✅ Relayer les infos

✅ Interpeller sa collectivité territoriale

Un kit de plaidoyer local est dispo 📄

💬 Parce que changer les choses commence à notre échelle.

➡ Faisons entendre notre voix 🗣️

## 6. Une autre voie est possible 🌱🌍

Nous voulons une coopération internationale qui respecte le vivant, les droits humains et la planète.

🤝 Une solidarité fondée sur la justice écologique et sociale.

🚫 Pas de commerce à n'importe quel prix.

➡ Engageons-nous pour des alternatives porteuses d'espoir 💚

# Argumentaire et ressources

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) et l'Allemagne ne seraient pas en eux-mêmes les gagnants, ni l'agriculture européenne prise dans sa globalité la perdante.

Un accord de libre-échange, parce qu'il met en concurrence des secteurs, des filières et des entreprises qui s'inscrivent dans des systèmes économiques, sociaux, environnementaux très différents, génère automatiquement **des gagnants et des perdants dans chaque secteur, dans chacune des filières.**

**Les gains économiques attendus – et incertains tant les projections sont fragiles – sont faibles** : l'étude d'impact de la Commission européenne prévoit pour l'Europe une augmentation de PIB négligeable de 0,1% sur 10 ans, et une baisse de 0,1% pour le Mercosur.

La même étude anticipe néanmoins une hausse du chômage dans les secteurs automobile, de l'industrie, de la chimie et de la pharmaceutique dans les différents pays du Mercosur, ainsi que dans leur agriculture familiale (lait, etc). Et de forts impacts sur certaines filières agricoles européennes.

**Les effets attendus secteur par secteur, filière par filière, sont assez bien documentés :**

- l'élevage agro-industriel de viande bovine et de volailles du Mercosur va gagner des marchés au détriment de l'élevage européen le moins compétitif et le moins protégé ;
- les industries du sucre et de l'éthanol du Mercosur va étendre sa part de marché au détriment de leurs équivalents européens ;
- l'industrie des pesticides européenne va pouvoir accroître ses exportations, y compris de produits interdits d'usage sur le sol européen, et au risque que ces mêmes produits reviennent sous forme de résidus sur les produits agricoles importés ;
- l'industrie automobile européenne, y compris française, va profiter de l'ouverture des marchés du Mercosur pour exporter davantage, y compris des véhicules thermiques bientôt interdits de commercialisation sur le sol européen, au détriment de l'industrie automobile des pays du Mercosur et des emplois du secteur ;
- l'industrie de la chimie et l'industrie pharmaceutique européennes (les grandes multinationales du médicament) vont gagner contre l'industrie pharmaceutique brésilienne et le système de santé local ;
- l'industrie agroalimentaire et la filière des vins et spiritueux, pour lesquelles la baisse des droits de douane va générer un effet d'aubaine, vont augmenter leurs exportations et accroître leur dépendance aux marchés internationaux.

La Commission européenne le reconnaît publiquement sans peine : les filières agricoles de l'élevage, du sucre et de l'éthanol servent de monnaie d'échange pour ouvrir de nouveaux marchés au profit de quelques industries européennes parmi les plus polluantes. Tandis que ce sont quelques entreprises exportatrices de matière premières minières, énergétiques et agricoles qui vont empêcher le pactole du côté du Mercosur.

## Quelques ressources

- Pourquoi ce traité n'est [pas une réponse valable à la « guerre commerciale »](#) lancée par les Etats-Unis, sur le site de la Confédération Paysanne.
- Les 450 ONG qui dénoncent les conséquences de ce traité, des deux côtés de l'Océan Atlantique, leurs pétitions et déclarations : [stopeumercosur.org](http://stopeumercosur.org)
- Un [décryptage des enjeux par l'association AITEC](#), en novembre 2024. Cette note, rédigée avant l'adoption du texte définitif, répond notamment aux questions suivantes :
  - avec quel mandat la Commission européenne a-t-elle négocié l'accord ?
  - la France peut-elle s'y opposer seule ?
  - est-elle isolée en Europe ?
  - pourquoi l'accord UE - Mercosur est-il inacceptable ?
  - à qui profite cet accord de libre-échange ?
- [10 raisons de ne pas ratifier le traité](#) de libre-échange UE – Mercosur, dans une brochure réalisée en 2021 par l'AITEC et ATTAC.
- Le [rapport d'évaluation](#) de l'accord UE - Mercosur pour le gouvernement français en septembre 2020.
- Le [rapport complet d'analyse](#) de l'accord réalisé par l'association allemande Powershift pour les euro-député·e·s « Les Verts » en janvier 2020 (en anglais).